

# Tirer partie des commentaires de nos parties prenantes sur notre Rapport 2007

Dès le départ, Lafarge a voulu disposer d'un regard extérieur critique sur son Rapport de développement durable. Depuis 2003, nous bénéficions des commentaires de notre Panel de parties prenantes. Nous nous réjouissons des commentaires individuels et collectifs équilibrés et exhaustifs que le Panel a formulés sur notre rapport de l'année dernière. Nous les avons analysés en profondeur et nous les avons tous pris en compte pour la présentation de ce rapport. Le tableau ci-dessous recense les principaux commentaires ainsi que nos réponses.

CE QUI A ÉTÉ FORMULÉ	CE QUI A ÉTÉ FAIT
Un problème récurrent dans le secteur de la construction, et où Lafarge peut jouer un rôle prédominant, est la lutte contre la corruption.	Lafarge s'oppose fermement à toute forme de corruption. Notre position est clairement définie dans notre Code de conduite des affaires.
Le Groupe doit soutenir les dirigeants locaux dans la mise en œuvre du Code de conduite des affaires, ce qui pourrait être facilité avec l'aide d'un organisme tiers chargé de contrôler le processus.	Cela est fait. Pour en savoir plus sur notre nouveau programme de formation au Code de conduite des affaires, validé par des tiers extérieurs, voir page 12.
Lafarge doit détailler les actions mises en place pour promouvoir les droits de l'homme et la liberté syndicale dans ces pays au niveau des sites, y compris auprès des sous-traitants et des employés.	Nous détaillons les avancées réalisées en faveur d'une politique spécifique aux droits de l'homme (page 14). Pour la première fois, nous abordons spécifiquement les questions liées aux sous-traitants (pages 24-25). Nous continuons de couvrir notre partenariat mondial avec les syndicats (page 47)
La politique du Groupe en matière de droits de l'homme devrait être complétée par un mécanisme de contrôle indépendant.	Pour les avancées réalisées dans ce domaine et notre concertation avec le Panel, voir page 14.
Des efforts au niveau du secteur et des instances politiques afin d'obtenir les mesures commerciales, fiscales et réglementaires qui permettent une action volontariste, tout en mettant les différents acteurs sur un pied d'égalité.	Nous sommes engagés en faveur d'avancées réglementaires et de l'égalité. Voir pages 20-21 pour notre approche en matière de politique et positions publiques.
Les audits fournisseurs et la référence aux principes du Pacte mondial dans les contrats des fournisseurs doivent être pris très au sérieux.	Nous avons réalisé des progrès dans ce domaine cette année : nous avons communiqué notre engagement en faveur du Pacte mondial auprès de nos fournisseurs et modifié nos contrats standard en ce sens. Voir page 24.
Il est vital pour Lafarge de continuer à rénover les sites non standard acquis par le Groupe.	Nous investissons de manière significative dans ce domaine. Nous abordons de manière exhaustive cette question dans la partie de ce rapport consacrée à la Chine, pages 40-43.
J'aimerais également qu'un expert indépendant spécialiste de ce domaine soit nommé au sein du Panel.	En réponse à cette remarque et sur recommandation de WWF, nous avons nommé Frank Rose pour endosser ce rôle.
Nous aimerions constater plus d'engagement de la part du Groupe non seulement en tant que producteur / contributeur / leader d'opinion, mais également en tant que partenaire et collaborateur.	Dans ce domaine, nous continuons d'améliorer notre engagement et nos actions, déjà significatifs. Voir pages 29-31.
Pour mieux se positionner en tant que fournisseur global de solutions de construction durable, Lafarge doit se concentrer sur la période d'utilisation des bâtiments.	Nous reconnaissons l'importance de la construction durable dans la lutte contre le changement climatique. Nous continuons d'encourager le débat, de travailler en faveur de solutions et d'intégrer les enseignements dégagés dans notre propre travail. Voir plus particulièrement les pages 28-35.
WWF en appelle à Lafarge pour redoubler d'efforts sur les marchés émergents... afin d'inverser la tendance à la hausse des émissions déclenchée par l'augmentation de la demande en ciment.	En partenariat avec WWF, nous avons élaboré <i>A blue print for a climate friendly cement industry</i> ( <a href="http://assets.panda.org/downloads/englishsummary_lr_pdf.pdf">http://assets.panda.org/downloads/englishsummary_lr_pdf.pdf</a> ), qui a été publiée en 2008 avant la conférence de Poznan. Cette publication explique comment inverser les émissions produites par la fabrication du ciment dans le monde. Dans ce rapport, la section sur la Chine détaille comment nos investissements contribuent à la réduction des émissions.
Cette expansion au sein des marchés émergents amène son lot de nouveaux défis, comme l'éducation (comment recruter des personnels compétents), la santé, la sous-traitance, les coûts liés au transport, la construction, etc.	Nous répondons à ces questions et nous abordons la manière dont nous travaillons au sein des marchés émergents en prenant l'exemple de la Chine, voir page 40-43.
Une accélération des efforts en matière de R&D pour réduire radicalement les émissions brutes du Groupe	Une part toujours plus importante de nos budgets de R&D est consacrée au développement durable et nous implantons plus profondément le développement durable au sein de nos processus de R&D. Voir la partie Clients et solutions, pages 50-53.
Le Rapport doit expliquer les solutions mises en œuvre par Lafarge pour répondre aux besoins de ses clients les plus pauvres.	Nous détaillons certaines de nos initiatives « base de la pyramide » en page 51.
De nouveaux exemples de dialogue à l'échelle régionale et nationale seraient alors bienvenus pour montrer que les bonnes pratiques à l'échelle du Groupe sont réellement transposées à tous les niveaux.	En 2008, nous avons progressé de manière significative pour atteindre notre ambition sur le programme de formation à la gestion de la relation avec les parties prenantes locales. Pour voir quelques exemples et nos plans à venir, voir la partie sur nos Partenariats internationaux, parties prenantes locales, pages 54-59.
La stratégie du Groupe devrait évoluer : actuellement soucieuse de minimiser les risques et de garantir le droit d'exploitation, cette stratégie doit s'appliquer à intégrer les communautés locales dans le développement durable.	Notre nouveau kit en faveur d'un engagement auprès des communautés locales devrait nous aider à renforcer et transférer les bonnes pratiques dans ce domaine et à impliquer les communautés locales plus profondément. Voir page 58.